L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 16 DECEMBRE 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HAMBY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 16 DECEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements *à la semaine*, à raison de 25 cents pour les 12 numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

PAR N. VIGNIE—A 10 heures et demie, à l'encoignure Conti et Passage de la Bourse—Bijouterie, pendules, articles de fantaisie, &c.

PAR H. PAYCHAUD & CO—A 10 heures, à leur magasin d'encan, 28, Vieille Levée—100 colis et lots de marchandises de saison.

PAR R. B. SYKES—A midi, sur la Levée, entre les rues Girod et Lafayette—plats côtés.—Aussi, à midi, sur la Levée, en face de la rue Girod—graisse.

PAR J. I. CARMAN & CO—A 10 heures—60, rue Magazine—5 caisses chapeaux avariés.

La vieille Fille.

Ce roman est un des plus remarquables que nous ayons publiés depuis longtemps. On y trouve à la fois du style et du goût, une grande finesse d'aperçus et de l'esprit de bon aloi. C'est en outre un ouvrage écrit avec le plus grand soin. Nous avons mis en réserve un certain nombre d'exemplaires de cette charmante nouvelle que nous livrerons aux personnes qui s'abonneront à l'*Abeille* à partir de ce jour, afin qu'elles puissent lire ce qui a déjà paru de l'œuvre si intéressante de M. de Goudrecourt.

M. Buchanan et la presse Européenne.

Il y a eu quatre ans, lorsque le peuple américain a désigné son premier magistrat, la presse de l'Ancien Monde porta un jugement sur l'élu de la grande république et exprima ses espérances ou ses appréhensions. Elle est restée fidèle à la tradition, et nos derniers journaux nous apportent conséquemment l'opinion des publicistes de l'Europe sur M. Buchanan et sur la politique probable de la future administration.

Les journaux de Paris se montrent en général assez indifférents à l'issue de la lutte électorale aux Etats-Unis. La *Patrie* publie cependant un article fort sensé, à en juger par l'analyse que nous avons sous les yeux.

L'*Indépendance Belge*, un des journaux les plus répandus de l'Europe, regrette l'élection de M. Buchanan parce qu'elle y voit "le triomphe des Etats du Sud sur les Etats du Nord, et la consécration de l'esclavage qui en est la conséquence."

M. Buchanan, ajoute la feuille belge, n'était pas le représentant de cette hideuse institution, dont les partisans les plus tenaces ont voté pour M. Fillmore; mais il était le candidat d'un parti, qui, dans la crainte de voir se briser l'union, avait admis toutes les exigences des Etats du Sud. Ces exigences n'embrassent pas seulement le maintien de l'esclavage dans les Etats où il règne aujourd'hui, mais encore son établissement dans les territoires nouveaux, dans le Kansas par exemple, ensanglanté depuis si longtemps par les luttes entre les Missouriens et les abolitionistes. A part cette signification regrettable, on ne peut méconnaître que l'élection [illegible] favorable aux Etats-Unis, ne se [illegible] sur un homme véritablement distingué et tout à fait à la hauteur des importantes fonctions dont il vient d'être revêtu.

[illegible] on le voit, est la bête noire de [illegible]. Notre confrère belge s'en [illegible] à la démocratie américaine à laquelle il reproche de "professer des principes [illegible]" [illegible] la signification habituelle de ce mot.

Le journal de Bruxelles, le *Nord*, [illegible] l'esclavage que l'*Indépendance*, [illegible] de la manière suivante:

[illegible] par M. Buchanan à Ostende [illegible] assez fait connaître [illegible] politique étrangère; à l'intérieur [illegible] représentant du parti démocratique [illegible] des Etats du Sud, et son élection [illegible] un triomphe dont les conséquences immédiates seront vraisemblablement [illegible] du Kansas parmi les Etats à esclaves et la mise en vigueur des lois [illegible] les esclaves fugitifs.

[illegible] point de vue spécial, cette élection [illegible] fâcheux, elle offre d'autre part l'avantage de consolider l'Union [illegible] dont la dissolution était inévitable, [illegible] les Etats du Nord auraient [illegible] la lutte électorale.

M. Buchanan est un homme d'un [illegible] trempé depuis sa jeunesse [illegible] publiques, et généralement estimé [illegible] en Amérique. Pour les [illegible] il a fait preuve comme [illegible] secrétaire d'Etat et comme [illegible].

[illegible] qu'en Angleterre la nomination de M. Buchanan a été vue avec déplaisir. On n'a pas, dit-il, oublié à Londres [illegible] par ce diplomate dans la [illegible] relative à l'affaire des enrôlements [illegible] sa participation active [illegible] d'Ostende, où la doctrine du [illegible] a été adoptée comme base [illegible] politique américaine. On croit [illegible] sincère de M. Buchanan [illegible] et on craint des difficultés [illegible] ce fait assez probable [illegible] se trouveraient en opposition [illegible] Angleterre."

[illegible] *Post* parlant de l'élection de M. [illegible] présidence des Etats-Unis, dit [illegible] son appréciation sur les [illegible] nouveau président américain, [illegible] considérer son élection d'une [illegible] favorable; mais autre chose est [illegible] pratique: il croit [illegible] par les doctrines et les [illegible] seront loin d'être celles du [illegible] responsabilité qui va peser [illegible] chef de l'Etat modifiera [illegible] opinions, et lui fera apprécier [illegible] questions d'une façon tout [illegible] que l'a fait le prétendant à la [illegible] suprême des Etats-Unis.

[illegible] l'attitude du nouveau président [illegible] la politique étrangère, le [illegible] que le silence est la meilleure [illegible] à suivre actuellement; [illegible] d'une mauvaise politique [illegible] heureux que de se prévaloir [illegible] programme tout fait de [illegible] sentiments. Abordant le point [illegible] rapports entre l'Angleterre et les [illegible] *Morning Post* ajoute:

[illegible] se trouve aujourd'hui porté à [illegible] les plus élevées du monde; [illegible] immense; s'il a assez [illegible] et d'habileté pour en faire [illegible] et digne, il peut prendre [illegible] brillante dans l'histoire [illegible] aucune de ces qualités et [illegible] fallacieuses illusions [illegible] il n'acquerra qu'une [illegible] et si ses aspirations sont [illegible] il ne cherchera alors [illegible] mauvais sentiments de ceux [illegible] plus profondément [illegible] les Etats du Nord des Etats [illegible] la désunion qui les menace.

[illegible] nous ne croyons à aucune [illegible] dans M. Buchanan. Nous [illegible] assez élevée de son [illegible] qu'il soit supérieur [illegible] en présence desquelles il [illegible] pas non plus [illegible] pour croire que le [illegible] sera trop lourd pour lui. [illegible] le pouvoir avec [illegible] de modération, pour se [illegible] questions de politique [illegible] lesquelles l'Amérique [illegible] d'accord avec les grandes [illegible] l'Ancien Monde. Le gouvernement [illegible] Etats-Unis sera pour lui une [illegible] grande.

[illegible] l'Angleterre, aucun sujet [illegible] naître de la présence de [illegible] ou de M. Frémont, ou de M. [illegible] présidentiel; quel qu'il [illegible] toujours prêts à ne voir [illegible] chef de l'Etat, et à ce titre, à [illegible] les meilleures relations; [illegible] temps, nous ne sommes nullement [illegible] sur aucun des points [illegible] aux droits, aux intérêts, au [illegible] aux colonies, aux alliances de [illegible] considération pour le président [illegible] Etats-Unis, ou par égard pour les [illegible] satisfaction de la nation elle-même.

Times n'a pas cherché à dissimuler les [illegible] l'élection de M. Buchanan lui cause [illegible] exprime avec la modération de [illegible] est le ton actuel de la presse anglaise [illegible] égard de l'Amérique. Il reproche [illegible] président de partager les tendances [illegible] de son prédécesseur dans [illegible] extérieure, et lui reproche d'avoir [illegible] désaccord entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis dans l'affaire de l'Amérique Centrale. Le *Times* affecte cependant de croire [illegible] démonstrations politiques de M. Buchanan n'ont été qu'un moyen électoral, [illegible] arrivé à la magistrature suprême, [illegible] d'entretenir les relations amicales [illegible] la Grande Bretagne. Voici ses réflexions:

[illegible] les informations qui [illegible] M. Buchanan est élu président des Etats-Unis [illegible] sera bientôt le premier magistrat de la république; ainsi se trouve [illegible] qui, pendant tant de mois, a [illegible] l'Union américaine. La question [illegible] la prépondérance de l'esclavage [illegible] extension à de nouveaux territoires [illegible] également résolue [illegible] espérances [illegible] celles de la [illegible] sympathise avec les [illegible] ces Etats [illegible] Kansas [illegible] mais [illegible] compétences [illegible]

On [illegible] M. Buchanan, alors qu'il représentait [illegible] en Angleterre, apporta peu de [illegible] l'arrangement des difficultés [illegible] à cette époque entre la Grande Bretagne et l'Amérique. On

[illegible] crut et avec raison que [illegible] lord Clarendon [illegible] des deux pays, furent [illegible] américains; non pas que ce dernier eût l'intention de faire naître la guerre entre des deux nations, [illegible] aurait pu être amené par la malveillance, quelque grande qu'elle fût de sa part, mais parce que, dans un hostilité et dans sa conduite acrimonieuse, il voyait un avantage électoral, un élément propre à populariser sa candidature à la présidence.

On n'a pas oublié non plus que M. Buchanan prit une large part aux Conférences d'Ostende, où tant de doctrines subversives des droits des nations furent émises et admises. L'acquisition de Cuba par n'importe quels moyens, fut adoptée, on se le rappelle, par la conférence, comme la clef de voûte de la vraie politique américaine; et, par analogie, l'on est en droit d'inférer de ces desseins, que l'agression contre d'autres ports ou d'autres territoires importants pouvait très-bien en être la conséquence.

Dans des circonstances, et, sans nous immiscer dans les affaires intérieures des Etats-Unis, et sans nous arroger le droit de juger les hommes publics, nous croyons pouvoir dire avec la plus grande partie des esprits modérés de l'Union même, que l'élection de M. Buchanan est, à beaucoup de points de vue, un événement plus regrettable.

Nous le répétons, nous ne voulons pas intervenir dans les affaires intimes de ce pays, mais nous croyons avoir le droit de critiquer cette élection, sous le rapport de l'influence qu'elle peut avoir sur la politique étrangère. Nous sommes le peuple dont les relations sont les plus nombreuses avec l'Amérique; les citoyens des deux pays sont en contact permanent; nous avons un commerce très-étendu avec les Etats-Unis, et qui est constamment exposé à leurs agressions; nous pouvons donc revendiquer le droit de nous préoccuper de l'événement qui vient de s'accomplir.

Si les antécédents d'une longue existance peuvent servir de base pour apprécier la carrière d'un homme d'Etat, on doit supposer M. Buchanan moins le promoteur qu'instrument d'une politique dans laquelle il a foi, que personnification de doctrines qui dominent actuellement dans la démocratie américaine. Le nouveau Président est plutôt un homme qui recherche la popularité et les honneurs qu'un esprit résolu à mettre en pratique des systèmes arrêtés.

Il n'a pas posé sa candidature à la Présidence parce qu'il voulait attaquer l'Espagne; mais il est fort hostile à cette puissance et a combattu ses droits pour favoriser son élection. Il faut espérer maintenant qu'il a atteint le but de son ambition, qu'il abandonnera la voie dangereuse qu'il a toujours semblé vouloir suivre. A ce point de vue, M. Buchanan peut, malgré le Manifeste d'Ostende auquel il a acquiescé, bien que ce fût du haut de la tribune du meeting de Cincinnati, être un président qui sache respecter les droits des nations; nous espérons dans l'intérêt de l'Amérique et du monde, qu'il en sera ainsi. Mais il est impossible de ne pas se rappeler qu'il y a des hommes qui aspirent à la position à laquelle M. Buchanan est parvenu, et qui considèrent les doctrines que ce dernier professe comme étant la politique la plus avantageuse. Plus d'une de ces personnes ont des relations avec le gouvernement actuel et peuvent aider à prolonger l'irritation et les difficultés qui ont marqué la dernière présidence.

Nous espérons que M. Buchanan, maintenant qu'il est arrivé aux plus hautes fonctions qu'un citoyen américain puisse remplir, s'élèvera à la hauteur de sa position, et qu'il administrera les affaires de son pays avec fermeté et indépendance. Le pouvoir d'un président américain est peut-être plus grand que dans toute situation analogue dans un Etat libre; il est souverain inamovible durant toute la durée de sa présidence et peut, s'il veut, être réellement son propre ministre.

Nous voulons sincèrement espérer qu'il comprendra les véritables intérêts du pays dont il est aujourd'hui le chef, et que, quant à ce qui regarde l'Angleterre, il fera tous ses efforts pour conserver intacts les sentiments de bon vouloir et de mutuelle estime qui, pendant ces dernières années, ont existé à un si haut degré entre les deux nations.

Budget de l'Exercice de 1857—58.

M. Guthrie, secrétaire du trésor, a transmis à la Chambre des représentants le budget pour l'exercice 1857-58. L'année, on le sait, se compte du 30 juin au 30 juin suivant.—Voilà comment l'honorable secrétaire suppute les dépenses probables de l'administration pour la période que nous venons d'indiquer:

Liste civile, corps diplomatique,	$12,653,8[illegible]
Pour combler le déficit du département des postes	3,500,000
Pensions	1,455,620
Département des affaires indiennes	2,656,466
Armée	13,888,749
Ecole militaire de West Point	181,179
Fortifications	3,842,305
Marine	11,461,173
Steamers de la malle	935,850
	$48,469,848

Les diverses subventions votées par les précédents Congrès et qui doivent être payées dans le courant de l'exercice 1857-58 s'élèvent à un total de $7,498,510. Il reste en outre $15,337,464 d'allocations non encore payées aux départements de la guerre de la marine, des affaires indiennes, ainsi qu'à la liste civile, que le budjet du prochain exercice devra acquitter, ce qui porte à $71,304,822 le total des dépenses du gouvernement, dans la période comprise entre le 30 juin 1857 et le 30 juin [illegible] suivante.

LE STEAMER JACQUART.

Nous avons annoncé, hier, la rentrée du *Jacquart* dans [illegible] Hâvre, à la suite d'un accident surv[illegible] sa machine. Voici quelques nouveaux [illegible] à ce sujet que nous trouvons d[illegible] *du Havre* du 15 novembre:

Le steamer *Jacquart*, capitaine Bourdillat, parti jeudi pour la Nouvelle-Orléans, est rentré ce matin en relâche, par suite d'une explosion dans sa machine. Ses conducteurs avaient été nettoyés avec de l'huile de schiste, et on suppose qu'il en aura été répandu une certaine quantité. Car hier, à onze heures du soir, une lampe, apportée au fond de la cale, a déterminé une explosion et enflammé les bandes en toile qui recouvrent les cylindres et les tuyaux de conduite de vapeur.

Le premier et le second mécanicien ont eu les mains brûlées assez fortement, ainsi que quatre chauffeurs, dont les blessures sont moins graves.

Les réparations sont sans importance, et l'on espère que le *Jacquart* pourra reprendre la mer dans deux ou trois jours.

Privé de ses deux mécaniciens, le capitaine n'a pas jugé prudent de continuer sa route.

Des lettres particulières, reçues par l'*Arabia*, nous apprennent que le *Jacquart* a pu repartir du Havre le 16 novembre, et nous devons à l'obligeance des consignataires de la ligne franco-américaine à la Nouvelle-Orléans, la liste des passagers embarqués à son bord, ainsi qu'une copie de son manifeste. Nous le publions ci-dessous:

Liste des passagers à bord du steamer Jacquart.

MM. Thibaudier, Bauiet, M. le Dr Ganthier, M. Bonnafon, Dr William Coney, Boeurs Antoine, Legal, Bollin, Guyot, Briant, Lavivier, Mlle Pignon Biano, Mlle Barbe Joe Lombard, Mme Binoche, Mme Mabien, MM. X. Meyer, Levy, Isaac Levy, Banoon, Hardouin, Borde, Courtade, Th Fay, Costis, Besson, Richard et son fils, Ramel Joe, Ramel Pierre, Andrivot, Andrivot et sa dame, Mme Roux, Gourdon.

Liste de fret par steamer Jacquart.

John Ramel, 34 colis marchandises;—James McGregor & Co, 4 do;—T E Benoit, 4 do;—Paul Tricou & Co, 5 do;—F O Lelièvre, 3 do;—A Dufilho, 1 do;—W H Lachford & Co, 3 do;—Amaron Ledoux, 1;—Sigmond Runkel, 1 do;—Léon Pierre & Co, 1 do;—Segond & Coutin, 5 do;—D H Holmes, 3 do;—Sosthène Thomas, 2 do;—Victor Triquet, 2 do;—Ducourneau, 1 do;—H S Cotton, 1 do;—J Tacon 4 do;—Marburg & Foster, 1 do;—Nathan Kirk 1 do;—A Pitot, 1 do;—Théophile Bertrand, 1 do;—J S Loquet, 1 do;—Léopold Rapp, 3 do;—A Troublé, 1 do;—Clostermann & Co, 1 do;—Lion & Pinsard, 3 do;—O Boisse & Co, 1 do;—B Piffet, 1 do;—C Weysham, 8 do;—Doussat, 2 do;—Th Frois, 22 do;—A Lenore, 1 do;—L Binoche & Co, 3 do;—Escousse & Endré, 3 do;—Richard, Aldigé & Co, 13 do;—Michon & Desporte, 2 do;—A Barraud & Co, 2 do;—Dupasseur & Co, 1 do;—Meleour Bienvenu, 2 do;—O B Graham, 3 do;—E Maignan, 1 do;—C A Barrière & Frères, 3 do;—Tranquille Bachelier, 2 do;—H A Spofford, 1 do;—Francis Boismare, 3 do;—G Coppens & Co, 5 do;—Lebeau, 1 do;—Etienne Girard, 154 do;—Edouard Gauthrin, 1 do;—Colson, 1 do;—A V. 11 do;—A ordre, 25 do.

ARRIVAGES DE PRODUITS.—La récapitulation des principaux produits du Sud et de l'Ouest, arrivés hier en ville, donne les chiffres suivants: 11,407 balles coton—1,009 boucauts tabac—7,793 barils farine—1,379 barils whisky—1,889 do lard—1,429 do porc—1,441 do bœuf—1,919 caisses fromages—2,060 caisses chandelles—864 do amidon—420 colis beurre—506 boucauts sucre—849 barils ou demi barils mélasse. Les arrivages de blé, maïs et avoine ont été hier insignifiants.

TEXAS.—Nous avons reçu, hier, des journaux de Galveston jusqu'au 12 courant.—Un courrier hebdomadaire a été établi entre cette dernière ville et Liberty. La Chambre du Commerce de Galveston a fixé la tare sur le coton à 1 pour cent.—Des malfaiteurs ont essayé d'incendier, ces jours derniers, le Restaurant Commercial.—L'honorable A. S. Lepscomb, un des juges de la Cour Suprême du Texas, est mort dernièrement à Austin; il était âgé de près de soixante-dix ans.

RIO GRANDE.—Nos derniers journaux de Brownsville sont du 19 courant. Ils ne nous apprennent rien au sujet des affaires du Mexique, que nous ne sachions déjà.

Le major Hayner est mort le 8 de ce mois à Fort Brown. M. Emile Gardette, né au Canada mais qui a longtemps résidé à la Nouvelle Orléans, et plus tard dans la vallée du Rio Grande, est mort à Brownsville.

CAROLINE DU SUD—La législature de la Caroline du Sud a élu, le 9 de ce mois, l'honorable Robert F. W. Allston gouverneur, et l'honorable Gabriel Cannon lieutenant gouverneur de l'Etat.

DESASTRES SUR LES LACS.—On écrit d'Oswego, sous la date du 5 courant:

Une tempête a régné sur le lac pendant plusieurs jours. Les schooners *Lion Yankee*, *Frank Pierce* et *Canadian* sont échoués à Port Credit. L'équipage de ce dernier s'est réfugié dans les manœuvres; on va à son secours. *Q. S. Board* est à la côte à Toronto, et le schooner *Montgomery* est échoué au-dessus de Kingston.

Dépêches Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

RIVIERES.

St Louis, 15 déc—Les eaux du [illegible] sont [illegible] Toutes les rivières d'en haut [illegible] les glaces [illegible] Il n'y a de profondeur que 8 pieds jusqu'au Caire. L'Ohio [illegible] la glace sous l'influence des grandes pluies [illegible]

THEATRE D'ORLEANS.—Ce soir, *la Fille du Régiment* et *On demande un gouverneur*, vaudeville en deux actes.—Jeudi prochain, reprise de l'*Etoile du Nord*.

ETRENNES! ETRENNES!—D. P. Scanlan & Co, 12 et 14, rue de Chartres, feront aujourd'hui l'ouverture d'un grand et riche envoi de soieries, de dentelles, de manteaux, etc. Avis à ceux qui sont en quête d'étrennes.

A. GAMARD & DENTON.—Cette maison vient de recevoir un bel assortiment de soieries, franges, garnitures, soutaches, galons, peignes, etc., etc. Elle a reçu également un magnifique envoi d'articles pour étrennes que nous croyons devoir signaler à nos lecteurs.

M. JEAN AUGÉ, à l'angle des rues Chartres et Bienville, annonce plus loin qu'il a reçu de Paris un assortiment complet de toutes les parfumeries fines des premières maisons de la capitale. Les articles qui constituent ce genre d'établissement, tels qu'on les tient en France, s'y trouvent également, c'est-à-dire tout l'article de fantaisie, la ganterie, les cheveux, etc.

ORFÈVRERIE FRANÇAISE.—M. A. Troublé, 77, rue Royale, vient de recevoir un magnifique assortiment d'orfèvrerie de table en argent français que nous croyons devoir recommander aux familles.

BIJOUTERIE.—L'approche du jour de l'an conduit dans nos magasins fashionables toute la population orléanaise. Il s'agit pour chacun de la grande affaire d'étrennes et on sait qu'il n'est pas toujours facile de choisir entre les mille objets qui sollicitent l'attention des acheteurs. Un bijou néanmoins se distingue aisément et peut s'offrir aux personnes de tout âge et de toute condition. L'assortiment de la maison Rivera, au coin des rues Royale et St. Pierre, est un des plus complets et des plus splendides de la Nouvelle-Orléans. On y trouve tout ce que l'on peut désirer et à des prix extrêmement modérés. La variété et le bon goût président invariablement aux choix faits en Europe pour cette importante maison. Nous avons remarqué dans ses montres de magnifiques parures à l'impératrice, des broches et des boucles d'oreilles en diamants d'un style et d'un fini admirable. Une annonce, insérée plus loin, énumère quelques-uns des principaux articles formant l'assortiment de M. Rivera.

LIBRAIRIE PAYA.—Les richesses bibliographiques de cette excellente maison s'augmentent tous les jours. Elle vient encore de recevoir par le steamer *Philadelphia* un envoi de très bons et de très beaux ouvrages, ainsi qu'un nombre considérable de ces brochures à bon marché qui ont si puissamment contribué à répandre le goût de la littérature en France et même parmi nous. Nous appellerons l'attention des lecteurs d'ouvrages français sur ceux qu'énumère plus loin une annonce de MM. G. Coppens & Cie.

SOCIEDAD MISCONQUIMA.—Cette excellente société vient d'élire pour son président M. Francisco Mangerni et pour son vice président Dr F. Carreras y Carreras. Du Jaime Triay a été élu secrétaire, Don Marcos Strong, trésorier, et Don Ramon Vicente, médecin.

CHRONIQUE LOCALE.

[illegible]

Cour du District des E. U.—John Wilson, [illegible] coupable de meurtre [illegible]

Enterrements.—Dans les différents cimetières de la ville, dans la semaine expirée dimanche dernier, 14 du courant:

Cyprès Grove No 1	[illegible]
No 2	[illegible]
Cimetière de l'Hôpital de Charité	[illegible]
des Odd Fellows	[illegible]
de Greenwood	[illegible]
Protestant, (rue Girod)	[illegible]
Catholique No 1	[illegible]
No 2	[illegible]
de St. Vincent de Paule	[illegible]
de l'Asile St. Joseph	[illegible]
de St-Patrick	[illegible]
de Lafayette	[illegible]
des Israélites (dans Dist.)	[illegible]
(Côte de la Mét.)	[illegible]
St. Louis	[illegible]
Total	[illegible]

Devant la 1ère Cour.—[illegible]

[illegible]

Arrestations.—La police du Deuxième District a arrêté hier:

L'esclave Allexander qui a frappé l'officier Gallitan [illegible]

[illegible]

Louisiane.

On lit dans le *Messachébé* de St-Jean-Baptiste (14 courant):

INCENDIE.—Nous avons eu cette semaine plusieurs incendies. Dimanche matin, trois cabanes à nègres ont été incendiées sur l'habitation de MM. Oxnard et Labranche, de St-Charles. Chez M. Edouard Montz de St-Jean-Baptiste, une écurie et le magasin des fourrages ont été la proie des flammes. Rien n'a pu être sauvé, à l'exception des mulets qui se trouvaient dans l'écurie. Enfin la sucrerie de M. Xavier Levet a été [illegible] réduite en cendres; il s'y trouvait vingt boucauts et des barils de mélasse. Nous n'avons pu nous procurer des renseignements exacts sur les causes de ces divers incendies.

OURAGAN.—Mercredi nous avons eu vers deux heures et demie de l'après-midi un violent ouragan, qui a passé sur la paroisse St-Charles. Le vent changeait à chaque instant et produisait de terribles tourbillons. La sucrerie de M. Payne, ancienne habitation D. Fortier, a été enlevée par le vent, son magasin à fourrage et d'autres bâtisses ont été renversées et détruites. M. Payne était encore loin d'avoir fini sa roulaison.

Chez M. Sosthène de Neufbourg, une petite cabane a été enlevée des piliers de briques et transportée [illegible] la sucrerie a été très endommagée. Enfin, plusieurs clôtures ont été fortement endommagées, et un grand nombre de barrières ont été renversées.

TERRIBLE ACCIDENT.—Un nègre ingénieur de l'habitation Ganucheau et Bouligny a été victime d'un terrible accident, vendredi dernier. Au moment où il voulait arrêter la machine, il a glissé et est tombé dans les engrenages des cylindres, où il a eu la tête et toute la partie supérieure du corps écrasées avant qu'on pût arrêter la machine.

FLEUVE.—Le fleuve, dit la *Feuille d'Amérique*, de St-Jean-Baptiste, a monté avec rapidité cette semaine. Dans quelque temps il atteindra nos levées.

AFFREUSE MORT.—Un jeune Carolinien du Sud, M. Charles Manegault, était, dit le *Courrier des Etats-Unis*, de passage à New-York et demeurait dans un hôtel du haut de la ville. Mercredi soir, après son dîner, il se retira dans sa chambre et ne reparut point jusqu'au lendemain matin. Vers 7 heures, un domestique frappa à la porte de sa chambre sans obtenir de réponse. Cette circonstance, jointe à une forte odeur de brûlé, [illegible] On trouva alors [illegible] sur son lit [illegible] tortures. Les secours [illegible] M. Manegault succomba dans l'après-midi du même jour.

Il paraît que M. Manegault était [illegible] d'une jambe [illegible] une bougie [illegible]

J. VIOSCA Jr.,

[illegible]

Importateur de Vins, [illegible]

FEUILLETON.

LA VIEILLE FILLE.

[illegible]

I.

Au lendemain, [illegible] de ce que Gontier [illegible] le baron se leva de bonne heure [illegible] à la chambre de son ami, [illegible]

—Serait-il parti tout de bon? se demanda Furster; dans ce cas, le pauvre diable en [illegible] fort s'il se croit amoureux; moi, je [illegible] sous le toit de Mlle de Varin, quand [illegible] ma tête....

[illegible] notre capitaine n'a pas quitté la partie.... Ses paquets sont faits; voilà tout; que sera-t-il devenu?

Le baron descendit au salon, n'y rencontra pas le capitaine, et, s'étant mis à sa recherche dans les frais ombrages du parc [illegible] il [illegible] certainement par hasard, — de se trouver tout à coup sous les fenêtres de Claire de Varin et sur le gazon de la pelouse où la main bienfaisante de la belle jeune fille émiettait, d'habitude, le pain que les petits oiseaux venaient ramasser dans la rosée.

Deux ridemens furent, en même temps, soulevés à deux fenêtres voisines, l'un par M. de Varin, l'autre par sa fille.

—Bon bien! se dit en riant le vieux gentilhomme, M. le baron se dessine.... Observons.

—Ah! mon Dieu! s'écria tout bas Mlle de Varin, c'est lui!

Et elle se réfugia, toute tremblante, au fond de sa chambre, se mourant de peur et d'envie de reprendre le poste qu'elle venait d'abandonner. Inutile de dire que l'envie l'emporta bientôt sur la peur.

Furster se livra, avec un grand zèle, à l'étude de la flore champêtre de la localité; il ment, les paquerettes du gazon et fit un bouquet de plantes fourragères dont une chèvre eût pu dîner. Claire envisit, secrètement, les marguerites, les boutons d'or et les violettes [illegible] vertes cachettes [illegible] mains un peu cruelles de l'amoureux baron; elle eût, peut-être, donné, en échange de l'une des humbles perles de la prairie, le bouquet aristocratique, sa rose de sa joue, la plus précieuse d'un [illegible] à son cœur qu'un diamant de reine.

—Je vois que, décidément, vous aimez la campagne, dit une voix derrière le baron.

—Peut-être me gronderez-vous de mes dévastations, répondit Furster en saluant M. de Varin.

—Je dresse procès-verbal, Monsieur le baron; ce sera ma fille qui fixera l'amende, car ce gazon lui appartient. En attendant, permettez que je m'assure de votre personne.... prêtez-moi votre bras. Eh bien! jeune homme, comment vont vos affaires?

—Très mal, répondit vivement et étourdiment Furster.

—Malepeste! Monsieur le baron, le mot me paraît cru? Seriez-vous un peu fat? Pardonnez-moi la question....

Furster regarda M. de Varin avec étonnement, et il fut encore plus étonné de le voir en verve de gaîté familière.

—Fat! dit-il, pourquoi ce soupçon?

—Parce que si vos affaires vont mal, c'est l'indice d'un succès, d'une victoire sur le cœur de Mlle de Vignerolles, votre promise.

—Je ne comprends pas.

—Ne vous efforcez-vous pas de déplaire à ma belle voisine? Ne pas réussir à déplaire, n'est-ce pas se donner comme un triomphateur quand même? Nous autres campagnards, nous appelons cela fatuité.

—Oh! Monsieur, de grâce, ne me jugez pas si mal; je n'ai pas voulu dire un mot de ce que vous pensez. Je vous confierai même, et j'y aurai peu de mérite, puisque rien n'échappe à votre pénétration, que mon mariage avec Mlle de Vignerolles est devenu impossible.

—Ah! diantre! et pourquoi donc?

—Parce qu'elle ne m'aime pas.

—Croyez-vous?

—J'en suis sûr.... Oh! mes pressentimens ne me trompent jamais.

—Alors, vous êtes au comble de vos vœux.

—Je suis bien à plaindre, au contraire.

—Hein! s'écria M. de Varin avec un étonnement réel, je suis donc bien maladroit pour un homme de mon âge, puisque j'ai pu croire à votre antipathie pour Louise?

—Eh! Monsieur, qui vous parle de Mlle de Vignerolles? Qui vous a fait croire que ce nom a la bouche, et ce nom seul m'agace....

—Parlez donc donc nettement, ouvertement et en bon français, jeune homme, si vous voulez que je vous comprenne; le diable y perdrait son latin.

—Parler nettement....cela vous est facile à dire.... Enfin, il faut bien que nous en terminions un jour ou l'autre; et puisque nous voilà seuls....

—J'attends.

—Je vous avais demandé quatre jours pour reprendre une conversation entamée hier.

—Quatre jours, c'est bien long! j'aurai l'audace de brusquer les choses.... Monsieur, j'aime éperdument Mlle de Varin, ajouta Furster avec la volubilité d'un homme qui dépêche une confession pénible, et je vous supplie de vouloir bien me la donner en mariage.

—Eh! eh! Monsieur le baron, comme vous y allez!

—Vous ne vous attendiez pas à cette déclaration, à cette demande, je le sais, mais....

—Pour y être [illegible]

—C'est impossible! comment auriez-vous pu deviner un sentiment que rien n'a trahi?

—La belle réponse. Mon cher enfant, les amoureux sont tous pareils sur ce point: ils croient, parce qu'ils ont toujours les yeux braqués sur l'objet de leur flamme, parce qu'ils ont l'oreille toujours tendue au son de sa voix, ils s'imaginent que nul ne les voit et ne les écoute. Eh bien! j'ai surpris tout votre petit manège, tant ici qu'à Vignerolles, et j'ai naïvement compris que si vous étiez, à cette heure matinale, occupé à cueillir des simples dans mon jardin, ce n'est pas pour en faire hommage à votre future, mais pour voir s'ouvrir une fenêtre que voilà. Soyez tranquille [illegible] ouvrira pas, je vous le promets; ma fille est un modèle de sagesse et de réserve.

—Et voilà pourquoi mes affaires vont si mal! murmura Furster; j'aime d'adoration Mlle Claire, et elle ne m'aime pas!

—Vous en êtes bien sûr?

—Hélas! j'en ai la preuve.

—A quoi bon, dès lors, me demander sa main?

—Pour que vous plaidiez ma cause.

—Quant à cela, Monsieur le baron, n'y comptez pas. J'ai pour principe qu'un père doit borner son intervention à de prudens conseils lorsqu'il s'agit, pour son enfant, d'une si grosse question. Si Claire vous aime, elle vous épousera.... faites-vous aimer.... Voyons quels hommes sommes-nous sur ce chapitre, ditesmoi vos raisons de croire que Claire vous est hostile.

—Hostile, je ne le pense pas, mais indifférente. Hier, je lui ai adressé une tendre et respectueuse supplique qu'elle n'a pas daigné écouter, et je lui ai demandé une rose qu'elle portait à sa ceinture.... Ma prière est restée sans réponse.

—Eh! l'aurait voulu voir qu'il en fût autrement! Est-ce qu'une jeune fille qui se respecte fait de pareils cadeaux, et même simplement à la vapeur? Après, voyons, après?

—C'est tout.

—Très bien! Maintenant, parlons sérieusement. Vous êtes très riche, Monsieur le baron?

—C'est vrai; mon père m'a laissé une fortune considérable.

—Et moi, je n'ai qu'une commune aisance: dix mille livres de revenu.

—Ah! Monsieur, je désirerais que cette aisance fût réduite de moitié. Dans mon opinion, la femme doit tenir de son mari, et non pas lui apporter, le superflu, le luxe, la richesse.

—Claire est simple, modeste comme une fleur des champs; ce ne sera pas une femme mondaine, mais une femme d'intérieur, une mère de famille, un modèle de vertus domestiques.... Elle a plus de jugement que d'esprit, plus de grâce que de savoir; elle n'a aucun talent, et, à un homme tel que vous, il faut une compagne d'élite, ainsi qu'on les appelle [illegible] élégant, il faut que votre [illegible] charmer vos loisirs et vous faire [illegible] plaire....

—Mais vous me rendez le plus heureux des hommes! Vous ne savez donc pas que je hais souverainement ces merveilleuses auxquelles l'éclat est indispensable, ces évaporées qui vivent d'encens et de bravos, ces femmes enfin pour qui la famille est un bien secondaire.

—Je sais que ce sont là vos idées actuelles, mais j'ai le regard profond, Monsieur Furster, et j'ai cru lire en vous des choses dont vous ne soupçonnez probablement pas l'existence.

—Interrogez, sur l'honneur je vous répondrai avec franchise.

—Votre nature paraît froide et elle est ardente?

—C'est vrai.

—Quoique vous ayez fait la sourde oreille au magnifique talent de Louise, vous aimez la musique?

—Passionnément; mais je ne voudrais pas que ma femme....

—Très bien...... Cependant il peut se faire qu'un jour vous regrettiez de ne pas trouver dans votre femme un digne interprète des savantes inspirations....

—Il faudrait pour cela que je changeasse du tout au tout.

—Enfin, Monsieur le baron, êtes-vous convaincu dans vos affections?

—Ma mère et le capitaine Gontier sont mes témoins.

—Votre mère et votre ami sont hors de cause. Tenez [illegible] de l'homme.

—Je [illegible] qu'une femme, et [illegible]

—[illegible] quelques honorables [illegible] Enfin, Monsieur Furster, j'ai consulté dans votre famille [illegible] Claire est mon unique enfant, elle est la joie de ma vieillesse et la manne de ma vie; je vous la donne....

—Oh! merci! merci! s'écria Furster.

—A cette condition qu'elle vous acceptera de son plein gré, faites-lui votre cour.... Mais il y songe, et ma voisine?

—Madame l'épouse....

—[illegible]

—Mais elle?

—Elle l'aimera.

—Avouerons, au moins, parlé à M. de Vignerolles, comme il convient à un galant homme?

—Je ne lui ai rien dit encore.

—Je dois donc vous déclarer que nous ne pouvons, ma fille et moi, accepter vos soins et vos offres, avant que votre position ne soit nettement [illegible] chez nos voisins.

—Comment m'y prendre?

—C'est votre affaire.

—J'y vais sur-le-champ, m'expliquer avec M. de Vignerolles.

—Et vous ferez bien.

—[illegible], tel, pour moi?

—[illegible] des conseils.

—[illegible] le meilleur des hommes!

[illegible] de Varin.... Tenez, ...tenez, [illegible] cela en mon nom; je pars.... Ou [illegible]

[illegible] se dérobait.

—Que diable [illegible] je fasse de cette [illegible] de Varin en regardant [illegible] le baron, qui fuyait à [illegible] Ahl voilà un chose

(*A continuer.*) A. DE GONDRECOURT.

ATTENTION.

[illegible] L'attention des acheteurs est appelée à la [illegible] de marchandises sèches, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures et [illegible] au magasin d'encan de H. Paychaud & Co. No 28, rue de la Vieille Levée.

Ventes à l'encan par Beard & May.

[illegible]—Livres français [illegible] 9 beaux esclaves, St-Charles, bâtisse Verandah, à 3 heures et demie.

Déc. 20.—Terrain vague rue Jackson, entre Plaquemines et Chesnut [illegible] district, pour le compte de la succession de Josiah F. Dubb.—Bâtisses, de [illegible] Timothy M. Corcoran.—Grande propriété [illegible] Magnifique résidence No 376 rue Royale, entre Hôpital et Quartier.

Déc. 27.—Lot de terre [illegible] pour le compte de la succession Joseph [illegible]

Janv. [illegible]

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, JOAILLERIE.

[illegible]

F. H. RIVERA,

[illegible]

DES DAMES DE LA LOUISIANE.

[illegible]

350 [illegible]

Rue de Chartres.

A. Gamard & Denton.

ONT l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'ils viennent de recevoir en [illegible]

Nouveau. Etrennes.

NOUS invitons les personnes qui ont des étrennes à donner à visiter notre assortiment [illegible]

A. GAMARD & DENTON, 45, rue de Chartres.

Orfèvrerie française.

REÇU par le dernier steamer [illegible] Havre [illegible]

A. TROUBLÉ, 77 rue Royale

[illegible]

A NAVIRE POUR LE HAVRE.

[illegible] P. CURACHS FILS & Co.

Société de Beneficencia.

Bal [illegible]

D. Francisco Marquez. D. José Brinkarn. D. Gabriel [illegible] GABRIEL [illegible], Secrétaire.

Librairie Paya. [illegible] rue Chartres.

REÇU par le *Philadelphia* [illegible] G. COPPENS & Co.

Jean Augé, [illegible]

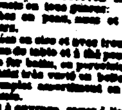

A. BARBAUD & Co.

132, rue du Canal, (Ginder Touro)

VIENNENT de recevoir une immense variété de [illegible]

A. LAZARE & LEVASSEUR

Nouveautés.

UNE dame bien recommandée [illegible]

HENRY VALETON, No 63, St-Louis.

[illegible]

Grand [illegible] **MARIE** [illegible]

A vendre,

Pour cause de liquidation de société,

UNE TERRE [illegible] paroisse JEFFERSON [illegible]

LAURENT UTER,

ARTICLES DE [illegible] **GLACES FRANÇAISES.**

[illegible] No 60, rue de Chartres, entre Bienville et Conti

SOPHIE,

SUCCESSEUR DE A. MANSUY.

Mme ROBERT, [illegible]

OLYMPE & Co.

Mme VUEZ,

Marchande de modes et articles de Paris,

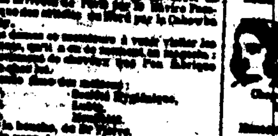

JEAN AUGÉ, [illegible]

Nouveaux vêtemens de choix,

REÇUS PAR LE BLACK WARRIOR.

ALFRED MUNROE & Co.

No 34, rue des Magasins, encoignure Gravier.

HABITS ET REDINGOTES de drap noir et en couleur;

VÊTEMENTS DE BUREAU, tous les genres,

SURTOUTS de castorine anglaise, kersey et drap pilote,

SURTOUTS Malakoff et Sevastopol, pour pilotes,

PANTALONS, tous les genres, magnifique assortiment,

GILETS DE [illegible] de velours, soie, satin et cachemire,

VÊTEMENTS D'ENFANTS,

[illegible]

LINGERIE.—Un magnifique assortiment,

ALFRED MUNROE & Co.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

CETTE Banque sera fermée JEUDI prochain, [illegible]

E. ROUSSEAU, caissier

Banque de l'Etat de la Louisiane.

JEUDI prochain, 18 du courant, ayant été désigné par le Gouverneur de l'Etat [illegible]

RICHARD RELF, caissier.

Succursale de la Banque de l'Etat de la Louisiane.

CETTE Banque sera fermée jeudi prochain, [illegible]

R. J. PALFREY, caissier

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Carrollton.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie [illegible] LUNDI 12 janvier 1857, [illegible]

ALBERT G. BLANCHARD, Secrétaire.

THÉODORE DANZIGER,

Agence Générale de Collections.

NOUS annonçons respectueusement au public [illegible]

LOTERIES DE SWAN & Co.

Loterie de l'Académie Militaire de Sud Géorgie.

CLASSE 50.

Pour être tirée publiquement dans la ville de Atlanta (Geo.) SAMEDI 20 décembre 1856, [illegible]

MAGNIFIQUE PLAN!

1 lot de	$40,000		
1 do	12,000		
1 do	5,000		
1 do	2,000		
1 do	1,600		

3,280 lots s'élevant à ... $384,000

Billet entier, $10—Moitié, $5—Quart, $2 50.

Plan de la Loterie.

[illegible]

AVANTAGES AUX CLUBS.

[illegible]

Avis aux dames.

Chapeaux......Chapeaux......Chapeaux.

REÇU deux caisses de jolis chapeaux pour fillettes et demoiselles, haute nouveauté, prix très modérés, à vendre par

LION & PINSARD, 66 et 68 rue Royale, encoig. Royale

Marchandises avariées! Marchandises avariées.

A vendre par A. PEPIN & CO, magasin rouge, [illegible]

Changement de magasin.

J'AI transporté aujourd'hui mon magasin de No 77, rue St-Charles, au No 6, rue Baronne, près Canal, bâtisse Touro. J. CASSEBOUR, marchand tailleur

CHANGEMENT D'ATELIER,

128, rue du Canal,

Robert Gschwindt,

PEINTRE EN PORTRAITS,

Des académies de Rome et de Paris. No 128, rue du Canal

Peintre en portraits.

M. H. HARDING a établi son nouvel atelier au No 74, rue de Chartres, [illegible]

A vendre.

UNE MACHINE A VAPEUR, de la force de 4 à 6 chevaux [illegible] M. A. ROSS.

Lampes de corridor, etc.,

Argenterie pure.

HENDERSON & GAINES.

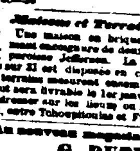

Charbon! Charbon!

CRESSY & FARWELL, Agents.

G. DUPUY,

PROVISIONS.

WHITE & DUPERIER.

Fabrique de l'Eglise St-Louis.

Café à vendre.

AVIS.

FEUX D'ARTIFICE.

Epicerie et Café à vendre.

Grand rabais! Grand rabais!

Chocolat à la crème.

LEON GIROUX,

141, RUE DU CANAL,

Bals Masqués de Société.

UNE série de huit Bals Masqués de Société [illegible] MASONIC HALL [illegible]

L. BINOCHE, & Cie,

20, rue de Chartres, encoignure Douane

ED. FROIDEVAUX,

Rue de Chartres, No [illegible]

Spécialité.

OUVERTURE DE SON MAGASIN DE DENTELLES et applications.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans

N. O. J. TISDALE

Alexis & Levis,

Pharmaciens-droguistes, 49, rue Royale,

B. F. SIMMS,

Courtier de marchandises et de produits,

No 23, BANK PLACE, et No 23, RUE NATCHEZ.

Leçons de piano.

M. ALEXANDRE FLANDRY, professeur [illegible]

Leçons de Piano.

A. CANDIDE,

Rue Chartres, 63, près Conti.

SPÉCIALITÉ DIAMANTS,

Bijouterie française.

ALMANACHS!

La Maison LELIEVRE

Avis aux Dames.

MAISON J. COLLON,

P. DUHAMEL,

OPTICIEN, RUE DE CHARTRES No 50

J. CAZAUX,

SUCCESSEUR DE F. ROUMIEUX,

AVIS.

Une récompense de 10 piastres sera donnée à quiconque ramènera la négresse LOUISE, [illegible]